Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1514

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Diagnostic de la criminalité en Suisse

Domaine Public poursuit le débat sur l'insécurité.

Martin Killias, professeur à l'Institut de criminologie de l'Université de Lausanne prolonge sa réflexion consacrée à l'évolution de la criminalité en Suisse.

Les sondages font apparaître les évolutions importantes des délits, d'ailleurs pas toujours dans le sens de la hausse puisque les vols de motos et de vélomoteurs ont fortement baissé (moins 80%)

Par contre, les cambriolages qui, selon les statistiques policières avaient triplé entre 1970 et 1980, ont à nouveau doublé entre 1988 et 1997. Les crimes commis dans l'espace public – à savoir les agressions de toutes sortes – ont augmenté dans une mesure encore plus importante (plus 100 à 200%, selon le délit).

De son côté, la statistique fédérale de la police introduite en 1982, sur des bases méthodologiques discutables, montre par contre une stabilité des cambriolages, une augmentation modérée des actes de violence et globalement une baisse. Malheureusement, cette statistique ne comptabilise qu'une petite liste d'infractions choisies, dont le vol qui occupe à lui seul environ 90% du résultat. Comme les vols sont enregistrés sensiblement moins régulièrement depuis 1995 (entrée en vigueur de l'art. 172ter Code Pénal), on comprend facilement la tendance «globale» à la baisse. Enfin, seul environ 10 à 15% des actes de violence commis figurent dans les statistiques policières, ceci à cause de la réticence des victimes qui ne dénoncent environ qu'une affaire sur trois, et des hésitations de la police qui enregistre moins de 40% des affaires qui parviennent à sa connaissance (selon des estimations allemandes et anglaises). Il y a de bonnes raisons pour supposer que la statistique policière sous-estime l'importance des variations des actes de violence.

La situation urbaine

Les statistiques de police montrent partout une forte concentration de la criminalité dans les quartiers populaires et ouvriers. Les sondages locaux de victimisation permettent de saisir l'étendue des risques encourus par la population des différents quartiers. De telles recherches ont été effectuées en 1999 et en 2001 à Zurich. Selon ces études, le risque de subir une agression dans les rues de son propre quartier est environ dix fois plus élevé pour les habitants des quartiers populaires que pour ceux des quartiers résidentiels. La criminalité urbaine est ainsi d'abord un problème «local» – qui de surcroît frappe surtout les personnes (souvent immigrées) obligées d'habiter un tel quartier à cause de leur faible revenu.

Le déni de l'insécurité, une nouvelle forme de sexisme

Un refrain souvent répété veut que le sentiment d'insécurité n'ait rien à voir avec la criminalité. Certes, il y a plusieurs manières de relever le sentiment d'insécurité. La plus proche de la situation objective est la mesure des petites précautions quotidiennes, à savoir l'habitude de ne pas sortir seul(e), ou d'éviter certains parcours ou certains endroits. Ces précautions ont augmenté parallèlement à l'évolution de la criminalité, et elles sont plus fréquemment prises par les personnes qui ont déjà subi une agression. Elles sont très étroitement corrélées au taux de criminalité local, aux incivilités, au sexe et à l'âge. Ces deux variables démographiques sont liées au sentiment d'insécurité à cause de la vulnérabilité accrue des personnes âgées et des femmes face à un agresseur éventuel (qui, selon les sondages, est presque toujours un jeune homme). Parler à ce propos de réactions «irrationnelles», voire «hystériques» ne revient qu'à réitérer que les femmes sont, malheureusement, plus «émotionnelles» que les hommes – qui céderaient donc moins à l'hystérie sécuritaire…

La «petite» criminalité frappe les petites gens

D'abord aux Etats-Unis et en Angleterre, puis un peu partout, les statistiques policières sont devenues une sorte d'indicateur de performance que tout chef souhaite aussi «favorable» (0ù rassurant) que possible. Cela renforce probablement des tendances de banalisation au niveau des agents chargés de recevoir les plaintes, tendance bien plus ancienne il est vraie, comme en témoignent notamment les femmes battues qui pendant des années avaient de la peine à se faire entendre. Le phénomène est cependant plus général puisque la majorité des actes de violence rapportés à la police ne sont pas officiellement pris en compte. Cela semble moins incompréhensible quand on se rappelle le parcours administratif des dossiers. A cela s'ajoutent les média qui intéressent davantage leurs lecteurs en leur présentant le « paradoxe » de l'hystérie sécuritaire.

Le comble du cynisme est atteint quand on parle à ce propos de la «petite» criminalité, désignant par cette vocable la délinquance quotidienne qui frappe très majoritairement des petites gens. Le même cynisme (ou est-ce la naïveté?) réclame davantage de répression de la « grande » criminalité, appelée ainsi parce que ses victimes se recrutent surtout parmi les banques. N'est-ce pas étrange de voir une élite politico-médiatique exprimer de manière aussi choquante son mépris des «petits» soucis des milieux modestes dans les villes? ■